



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Grand Est | 2016

Bliesbruck – Steinfeld, parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim

Sondage (2016)

Jean-Paul Petit



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33751>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean-Paul Petit, « Bliesbruck – Steinfeld, parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Grand Est, mis en ligne le 01 septembre 2019, consulté le 27 avril 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/33751>

Ce document a été généré automatiquement le 27 avril 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Bliesbruck – Steinfelder, parc archéologique de Bliesbruck-Reinheim

Sondage (2016)

Jean-Paul Petit

- 1 L'objet du programme de fouilles mis en place en 2016 a été d'identifier et de caractériser la fonction des bâtiments révélés par les prospections géophysiques et aériennes dans l'espace au sud des thermes de l'agglomération secondaire de Bliesbruck.
- 2 La campagne 2016 a montré que les vestiges d'Époque romaine sont très mal conservés dans cette partie de l'agglomération en raison d'une forte érosion. Elle se caractérise par des conditions naturelles peu favorables qui ont nécessité en particulier l'installation d'un système de drainage.
- 3 Dans cette partie de l'agglomération, le côté ouest de la voie principale est occupé par une série continue de maisons en bande construites en matériaux périssables dont seules les pièces en sous-sol sont conservées. Le bâtiment le plus au sud constitue une exception notable : sans doute construit en pierre car il apparaît autant dans les prospections géophysiques que radar. Il est constitué de deux ensembles juxtaposés l'un derrière l'autre sur une longueur de 40 m et son plan dénote par rapport à tout ce qui est connu en l'état dans l'agglomération. Son exploration sera l'objet de la prochaine campagne.
- 4 De l'axe principal se détache perpendiculairement une voie secondaire créée seulement au II^e s. qui s'intercale entre la série de maisons qui borde la voie principale. Cette voie tourne de 90°, juste avant la rupture de pente qui marque ce secteur de l'agglomération, et prend une orientation sud-nord pour rejoindre l'axe de circulation qui borde le complexe des thermes. Mais entre les bâtiments 1, 2 et 3 explorés cette année et ceux fouillés en 2012 (secteur OBW), les prospections géophysiques semblent indiquer l'absence de construction sur le côté ouest de cette voie secondaire. Cette

hypothèse devra néanmoins être vérifiée par un sondage, celui réalisé en 1989 étant positionné trop à l'ouest.

- 5 L'aspect urbain est nettement moins marqué dans ce secteur, sans doute en raison de ces conditions naturelles difficiles alors que de l'autre côté de la voie principale, à l'emplacement de l'actuelle zone d'habitation, l'équipement architectural et viaire présente un caractère urbain très marqué.
- 6 Par ailleurs la partie occidentale établie le long de la voie secondaire correspond sans doute à une extension du secteur bâti vers la fin du II^e s. dans une partie de l'agglomération pourtant difficile à aménager. Cet aménagement s'inscrit dans cette phase d'expansion de l'agglomération observée dans les quartiers artisanaux et sur le centre public. Le secteur continue d'être occupé dans l'Antiquité tardive mais l'état de conservation des vestiges ne permet pas, contrairement à ce qui se passe dans d'autres parties de l'agglomération, d'observer finement les modalités et la nature de cette occupation. Enfin il convient de signaler la découverte de mobilier de la fin du Moyen Âge, en particulier une monnaie du duché de Lorraine. Cette phase occupation, la dernière sur le site avant sa mise en culture, sans doute structurée au tour de la maison-forte établie dans les anciens thermes romains est maintenant attestée à plusieurs endroits : centre public, quartier Est, secteur OBW, secteur DER fouillé cette année ainsi que dans la *villa* de Reinheim.

INDEX

lieux <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/crtcJoiyPujgF>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrt3iLdxQZwRc>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtkJglKHQwbM>

Année de l'opération : 2016

chronologie <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtXT02uJOogm>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNS2e>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

nature <https://ark.frantiqu.fr/ark:/26678/pcrtWWQS75V5Bc>

AUTEURS

JEAN-PAUL PETIT

Département de la Moselle